de Berry

l'avantage d'entendre les leçons de cette Ecole. Je sollicite le même grâce pour un autre Brésilien Mr. Franco qui ambitionne aussi de porter au Brésil cet avantage dont quelques uns de mes compatriotes sont déjà redevables à la France. Agréez Mr. le Bon. &c. Paris ce 10 Octobre 1827.
S. Ex. Mr. le Bon de Damas.

Mr. le Bon. Le Vice-Consul du Brésil à Bordeaux vient de m'écrire que Mr. Pinheiro d'Oliveira expédié du Brésil, le même pour le quel j'ai eu l'honneur de prier S. Ex. de faire donner un passeport pour aller à Bagnères, à présent de retour doit voyager pour sa santé, mais que pour éviter des difficultés à avoir des passeports, il espère que les autorités de Bordeaux pourront les délivrer pour les endroits du Royaume qu'il aura à visiter, de même que l'on pratique avec toutes les Brésiliens, je vais donc écrire à S. Ex. la demande que j'ai eu l'honneur de lui faire le 27 Août, en la priant de vouloir bien faire donner des ordres pour que le dit S. Pinheiro d'Oliveira n'aie pas à se plaindre d'empêchements quand il demandera des passeports pour voyager dans le Royaume. Je saisis &c. Paris ce 22 Octobre 1827. S. Ex. Mr. le Baron de Damas.

Mr. le Chevalier d'Ital. Le Journal intitulé l'Ami des Lois dans son N° du mois d'Août page 150, dénonce d'une manière peu flatteuse l'existence d'un Club révolutionnaire Brésilien à Paris. Pour pouvoir donner à mon Gouvernement des éclaircissements sur une affaire si digne de remarques, j'espère de l'obligeance dont vous m'avez donné si souvent des preuves que vous daignerez me faire savoir, ce que par le moyen de la Police on pourra connaître à ce sujet. En attendant une réponse que je vous prie de faire le plus promptement possible je vous prie d'agréer &c. Paris ce 26 Octobre 1827. Mr. le Chev. de Franchet.

Directeur de la Police